

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
12 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois de juillet le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD, Président du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD.
Mesdames Magali LOISEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Flora PRIEUR, Bernadette BOURCIER.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mesdames Véronique BESSE, Julie MARIEL-GODARD, Monique ENFRIN.
Messieurs Yves MARTINEAU, Benoit DUGAST.
Madame Odile PINEAU pouvoir à Monsieur Christophe HOGARD.
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Magali LOISEAU.
Madame SOURISSEAU Lucette pouvoir à Madame Laurence MARTINEAU.

Nombre administrateurs en exercice : 17

Nombre administrateurs présents : 9

Nombre administrateurs votants : 12

N°01 : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS.

Le Conseil municipal, par délibération n°07 du 5 juin 2020, a fixé à 8 le nombre des administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Herbiers répartis comme suit :

- 8 représentants du conseil municipal,
- 8 représentants de la société civile nommés par arrêté.

Suite à la démission de Madame le Maire, Présidente de droit du Conseil d'administration du CCAS, le Conseil municipal, par délibération n°01 du 7 juillet 2022, a procédé à l'élection du nouveau Maire, nouveau Président de droit du Conseil d'administration à compter de cette date.

Le Conseil municipal a également, par délibération n°06 du 7 juillet 2022, procédé à l'élection des conseillers municipaux appelés à siéger au Conseil d'administration.

Le mandat des membres nommés perdure jusqu'à la date de fin de mandat prévue par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Par conséquent, le Conseil d'administration du CCAS est ainsi composé :

➤ **8 membres élus :**

- Magali LOISEAU
- Odile PINEAU
- Véronique BESSE
- Jean-Marie GRIMAUD
- Marietta BOONEFAES
- Annick MENANTEAU
- Laurence MARTINEAU
- Julie MARIEL-GODARD

➤ **8 membres nommés :**

<i>Au titre de l'Union Départementale des Associations Familiales</i>	Marie RENOU
<i>Au titre des associations de retraités et personnes âgées du département</i>	Monique ENFRIN
<i>Au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions</i>	Benoit DUGAST
<i>En tant que membres qualifiés participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune</i>	Joseph CHEVALLEREAU Flora PRIEUR Bernadette BOURCIER Lucette SOURISSEAU Yves MARTINEAU

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir prendre acte de la composition du Conseil d'administration et de déclarer installés les membres élus, tels qu'indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre.
PUBLIE LE 12.07.2022

Christophe HOGARD,
Président du CCAS

